

vous informe

Été 2011



LA

MUNICIPALITÉ



www.municipalitecrabtree.qc.ca

SOMMAIRE

- Pages 2 et 3 Mot du maire
- Page 4 Administration, finances, aménagement et urbanisme
- Pages 5 et 6 Environnement, hygiène du milieu et ressources humaines
- Pages 6 à 8 Famille et aînés
- Pages 9 et 10 Loisirs et culture
- Pages 11 à 14 Sécurité publique et protection de la personne
- Page 14 Agriculture, travaux publics et transport
- Page 15 Vieillir dans sa communauté
- Page 16 Fête nationale 2011





LE MOT DU MAIRE

M. Denis Laporte

Avec le retour du beau temps, à Crabtree comme ailleurs, nous recevons plusieurs plaintes concernant la vitesse, le bruit, le vandalisme et la gestion des animaux domestiques.

VITESSE ET ARRÊTS

Certains citoyens, de jeunes conducteurs en majorité, n'ont aucun respect pour la signalisation et leurs concitoyens. Ils ne font aucun arrêt, en plus de faire crisser leurs pneus ainsi que d'utiliser les stationnements publics pour faire des manœuvres dangereuses et bruyantes. Plusieurs cyclistes, marcheurs ou simples voisins ne se sentent pas en sécurité.

Je vous invite à dénoncer ces chauffards en notant leur numéro de plaque d'immatriculation ainsi qu'une brève description de la voiture. Appelez la police ou la municipalité avec ces informations. La Sûreté du Québec traite ces informations confidentiellement et prendra les moyens de dissuasion appropriés pour calmer ces délinquants.

BRUIT ET VANDALISME

Souvent, ces jeunes conducteurs utilisent nos parcs pour écouter de la musique à tue-tête, prendre de l'alcool et de la drogue et commettre des actes de vandalisme sur nos équipements. Il est temps que certains parents prennent leurs enfants en charge. Nous serons sans merci pour fournir aux autorités policières le nom, la description et des photos ou vidéos pour que cessent ces pratiques. Occupez-vous de vos jeunes, même si ce sont de jeunes adultes. N'attendez pas que la police le fasse à votre place et ne comptez surtout pas sur notre compassion.

GESTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

La municipalité abrite quelques centaines de chiens dont les propriétaires sont généralement respectueux des règlements et qui ont du savoir-vivre. Cependant, plusieurs utilisent la promenade journalière de leur animal pour faire faire les besoins de leur chien chez le voisin. Un ramassage avec un sac serait de mise. C'est une question de respect, de propreté et de civisme. Nous sommes régulièrement témoins du mauvais comportement d'un propriétaire de chien et il est très compréhensible de s'en indigner.

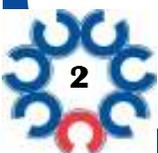
NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

À l'automne 2011, un nouveau rôle d'évaluation sera déposé à la MRC de Joliette. Selon ce que nous avons constaté dans les municipalités autour de nous, la valeur des terrains et des maisons devrait être en hausse de 10 à 15 %.

Le budget 2012 sera préparé selon ces valeurs. Bien sûr, le taux de taxe sera ajusté en proportion, mais dans certains cas, selon le type de propriété et la valeur de votre maison, votre compte de taxe pourrait varier à la hausse ou à la baisse.

La MRC de Joliette a prévu un recours pour ceux et celles qui voudraient contester leur évaluation.

J'en profite pour vous rappeler que vous pouvez consulter le rôle d'évaluation de toutes les propriétés de la municipalité sur notre site Internet www.municipalitecrabtree.qc.ca.



PARC DU QUAI, 1^{RE} AVENUE

Au moment où j'écris ces mots, une 2^e section de 40 pieds a été installée à la section existante du quai situé sous les tours électriques sur la 1^{re} Avenue. Une clôture, une toilette, des bancs, un escalier viendront compléter les installations. Déjà plusieurs pêcheurs ou amateurs de la nature s'y sont rendus pour profiter de la rivière Ouareau. La saison estivale étant enfin de retour, profitez de nos parcs et jeux d'eau pour vous détendre.

Bon été!



Denis Laporte, maire

INFORMATION IMPORTANTE

À LA MUNICIPALITÉ, NOUS AURONS PROCHAINEMENT UNE BOÎTE SCELLÉE QUI SERA À VOTRE DISPOSITION POUR Y DÉPOSER VOS COMMENTAIRES, VOS DEMANDES OU TOUTE INFORMATION PERTINENTE DONT SEULE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC Y AURA ACCÈS. CELA VOUS PERMETTRA, DE FAÇON ANONYME, D'INFORMER LA S.Q. DES ÉVÈNEMENTS DONT VOUS ÊTES TÉMOINS.

VOICI LES DATES DES PROCHAINES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi	Lundi	Lundi
4 juillet 2011	1er août 2011	12 sept. 2011
20 h	20 h	20 h

PHOTOS SOUVENIRS — 24^E ÉDITION DE LA FÊTE DES BÉNÉVOLES



Pierre-Alain Pérès, maire de Lalinde

Denis Laporte, maire



Gérard G. conférencier



Comité d'accueil de la soirée

Notre magicien de la soirée en bonne compagnie





**COMMISSION DE
L'ADMINISTRATION,
DES FINANCES,
DE L'AMÉNAGEMENT ET
DE L'URBANISME**
M. Daniel Leblanc

**POUR ACCÉDER AUX DIFFÉRENTS
SERVICES DU CENTRE ADMINISTRATIF**
450-754-3434

Pierre Rondeau Directeur général et secrétaire trésorier	226
Christian Gravel Directeur technique et travaux publics	227
Annie Loyer Directrice services des loisirs	228
Justine Jetté Desrosiers Inspectrice municipale	222
Sébastien Beauséjour Comptable municipal	224
Marjolaine P. Joly Secrétaire-réceptionniste	0 ou 221



**POUR REJOINDRE
LES SERVICES MUNICIPAUX**

Centre administratif	111, 4 ^e Avenue	450-754-3434
Garage municipal	134, 12 ^e Rue	450-754-2622
Centre communautaire	59, 16 ^e Rue	450-754-1317
Bibliothèque	59, 16 ^e Rue	450-754-4332
Aréna Roch-LaSalle	275, 1 ^{re} Avenue	450-754-3434 poste 228
Station de purification d'eau	410, 1 ^{re} Avenue	450-754-2525
Station d'épuration d'eau	1, 4 ^e Avenue	450-754-4517
Caserne incendie	138, 4 ^e Avenue	450-754-4350
Police		450-310-4141
Urgence		911

**RALLYE SUR LE PLAN D'EAU
DE CRABTREE**

Le comité de l'aménagement récréatif du plan d'eau (CARPE) invite les résidants et résidantes de Crabtree à participer à un rallye de petites embarcations (canots, pédalos, kayaks, chaloupes, petits voiliers, planches à voile, etc.). Le rallye peut avoir lieu la journée qui vous plaît, du 24 juin au 7 septembre. Vous pouvez également nous contacter pour des conseils de sécurité nautique et pour avoir des enseignements sur les rudiments de base du kayak. Pour information, composez le 450 754-4391.

**L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS
DES MÉNAGES : UNE PREMIÈRE !**

Les activités du recensement sont bien entamées et la majorité des citoyens ont déjà complété leur formulaire. Pour la première fois cette année, en concomitance avec le Recensement de 2011, Statistique Canada mène une nouvelle enquête d'envergure. En effet, un ménage sur trois sera invité à participer à la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

Pour ceux qui n'ont pas déjà répondu en ligne, les questionnaires de l'ENM seront livrés au début du mois de juin. Les renseignements recueillis dans l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes ainsi que la formation professionnelle et sont importantes afin de brosser un tableau détaillé et complet de votre communauté.

Pour que la diffusion des données à des fins de planification et de prise de décision future soit possible, il est important que tous les résidents qui reçoivent le questionnaire de l'ENM y répondent.

Comme pour le recensement, une série de rappels de même que des suivis sur le terrain seront effectués auprès des ménages qui n'auront pas complété leur questionnaire.

Répondez à l'ENM dès aujourd'hui ! Pour obtenir plus d'information, consultez le site www.enm.statcan.gc.ca ou communiquez au 1-877-308-2777.





COMMISSION DE
L'ENVIRONNEMENT,
DE L'HYGIÈNE DU MILIEU
ET DES RESSOURCES
HUMAINES
M. Mario Lasalle



PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

CET ÉTÉ, SOYEZ BLEU !

L'été approche à grands pas, entraînant avec lui les longues journées ensoleillées et de nombreuses festivités. La saison estivale est aussi synonyme de consommation record d'eau potable dans les municipalités du Québec. C'est pourquoi Crabtree participe au Programme d'économie d'eau potable (PEEP), qui se déroule du 24 mai au 12 août partout à travers la province et qui propose de diminuer le débit des tuyaux.

En 2011, Crabtree vous invite donc à prendre part à la campagne en étant bleu tout l'été! Renseignez-vous sur les trucs et astuces pour économiser l'eau potable, disponibles dans le dépliant et sur le site Internet de la campagne, et surveillez la visite de l'agent de sensibilisation du PEEP près de chez vous!

Afin de démontrer votre contribution au programme, participez à la Journée compte-gouttes qui aura lieu le 15 juillet prochain. Pour participer, inscrivez-vous sur le site Internet au www.reseau-environnement.com/peep. Engagez-vous à poser un geste concret pour l'économie d'eau potable et courez ainsi la chance de remporter de nombreux prix!

IMPLANTATION DES COMPTEURS POUR LES COMMERCES DE CRABTREE

Au moment de la parution de ce bulletin, l'installation de compteurs d'eau dans les commerces de notre municipalité sera complétée. Nous sommes également à compléter un règlement sur les compteurs d'eau et, si tout va bien, la facturation commerciale de l'eau via les compteurs devrait débuter le 1^{er} janvier 2012.

Une rencontre avec les commerçants devrait avoir lieu cet automne afin de bien leur expliquer la facturation et de répondre à leurs questions.

Voilà un premier pas vers une gestion efficace et équitable d'une ressource naturelle de première importance. Pour la période estivale, je vous invite fortement à une consommation responsable de l'eau. Soyons à l'écoute des différents programmes d'économie ainsi que des nombreux appareils qui sont sur le marché et qui nous aideront tous ensemble à mieux gérer notre consommation.

LE BAC BLEU

Le bac bleu fait maintenant partie de notre quotidien depuis plusieurs années mais malheureusement sa voisine, la poubelle, contient encore trop souvent des matières qui pourraient être recyclées.

Voici les cinq matières qui peuvent être déposées dans le bac bleu : papier, carton, métal, verre et plastique.

Que deviennent les matières que nous récupérons? Les matières récupérées offrent aujourd'hui des possibilités de recyclage étonnantes.

- Saviez-vous par exemple que le papier journal récupéré peut servir à fabriquer de la litière pour les animaux?
- Que le verre entre dans la composition de blocs de béton?
- Qu'un vêtement en polar peut être fabriqué à l'aide de plastique récupéré?

ATTENTION! Il est important de ne pas déposer des éléments indésirables dans le bac bleu de récupération (ni dans les poubelles) :

- Brique;
- Béton;
- Ciment;
- Tourbe;
- Terre;
- Asphalte;
- Bonbonne de propane;
- Résidus domestiques dangereux;
- Pneus.



COMMISSION
DE LA FAMILLE
ET DES AÎNÉS

Mme Sylvie Frigon

Ces matériaux doivent être acheminés directement au site de l'Éco-Parc.

Autres objets indésirables au recyclage : seringues, munitions, luminaires, lumières de Noël, boyaux d'arrosage et jouets.



Pour plus de détails, consultez le site : www.groupe-ebi.com à la section « ESPACE ÉDUCATIF ».

Ouverture de l'ÉCO-PARC et du DÉPÔT RDD
Du lundi au samedi de 9 h à 16 h 30
À compter du 1er avril jusqu'au 31 octobre 2011.
1481, rue Raoul-Charrette, Joliette 450 759-9007

STATISTIQUES DE LA COLLECTE DES R. D. D. DU 21 MAI 2011

Catégorie R. D. D.	Quantité (kg)
Acides	2,00
Aérosols	91,50
Bases	154,00
Batteries d'auto	156,00
Huiles usées	787,50
Ordinateurs	0,00
Organiques	374,50
Oxydants	5,00
Peintures	894,00
Pesticides	42,00
Piles alcalines	212,50
Piles Lithium	0,00
Prestone en vrac	108,00
Propane	122,00
Solvants en vrac	44,00
Tubes fluorescents (4 pi)	72
Ampoules Fluo-compact	34
TOTAL	2 993,50 106
Nombre de véhicules	172

DES ACTIVITÉS POUR APPRENDRE ET S'AMUSER EN FAMILLE

À l'aube de cette belle saison qui a eu un peu de difficulté à s'installer, je me permets de partager avec vous une belle invitation préparée et présentée par le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE). Quelques idées pour profiter de vos vacances en famille.

En cette fin d'année scolaire, nous vous proposons quelques-unes des nombreuses activités estivales offertes à peu de frais dans la région. En plus de vous ressourcer en famille, ces activités feront peut-être naître des passions et des ambitions professionnelles chez vos enfants.



Les **bibliothèques municipales** offrent des trésors de littérature et des activités pour tous les âges et tous les goûts. Certaines d'entre elles proposent des heures du conte pour éveiller les tout-petits au plaisir de lire ou organisent l'activité *Ma tente à lire* dans les parcs environnants pour garder le contact avec la lecture durant l'été. Informez-vous auprès de votre bibliothèque ou de celle d'une municipalité environnante, c'est gratuit!

Le site www.cheminsdecampagne.ca propose six circuits agrotouristiques dans lesquels vous pourrez découvrir les délices du terroir lanauchois et visiter de nombreux centres d'interprétation. Présentez sur l'un de ces circuits, la **Guilde du pain d'épice**

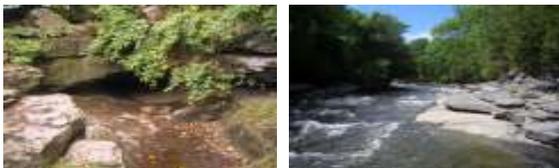


accueille les familles pour des contes animés et des ateliers de cuisine du monde. De quoi inspirer les cuisiniers en herbe et cuisiner les produits régionaux en famille.

Le **Festival de Lanaudière** à Joliette, **Mon festival** à Repentigny, le **Festival interculturel** de Rawdon, le **Festival Mémoires et Racines** à Saint-Charles-Borromée, sont quelques exemples des événements qui s'organisent chaque été dans la région et offrent à toute la famille l'occasion d'enrichir sa culture et d'ouvrir ses horizons.



Visitez la **grotte du trou de Fée** et le **site fossilifère du moulin Fisk**, situés à Crabtree, pour vous initier en famille à la spéléologie et à la paléontologie. L'entrée est gratuite et les sites sont ouverts tous les jours, de juin à septembre.



Les passionnés d'histoire seront ravis de visiter le **site historique national du Canada de Sir Wilfrid-Laurier** à Saint-Lin-Laurentides qui dresse un portrait du grand politicien et la **Seigneurie de Terrebonne** qui leur fera vivre un survol de l'évolution du moulin, de la roue à aube à la turbine.



À pied, en canot ou à vélo, la région offre de nombreux sentiers d'interprétation, de majestueux circuits canotables et des kilomètres de piste cyclable. Observez par exemple la faune et la flore à la **SCIRBI**, profitez du grand air en louant un canot au **Pavillon de la rivière de la CARA** et bougez en famille au **Havre familial de Sainte-Béatrix**. L'instauration ou le maintien de saines habitudes de vie profitera à toute la famille.



Ces suggestions ne sont qu'une infime partie des activités offertes dans la région. Un nombre impressionnant d'événements ou de lieux à visiter vous permettront de garnir votre banque de souvenirs familiaux, de renforcer les liens affectifs qui vous unissent, d'apprendre et de découvrir ensemble de nouvelles passions. Pour plus de suggestions, visitez le www.lanaudiere.ca ou renseignez-vous auprès des municipalités et kiosques d'information touristique de la région. **Le Crévale vous souhaite un bel été de découvertes et d'apprentissages en famille!**

Julie Blanchette
Agente de développement



CREVALE

GARDIENS AVERTIS

Dernièrement, le Club optimiste de Crabtree offrait aux étudiants de 6^e année la chance de suivre la formation Gardiens Avertis et ce, tout à fait gratuitement. Près d'une trentaine de jeunes ont répondu à l'appel. Cette année, une classe disciplinée, responsable et sérieuse a reçu la formation incluant un cours de base de RCR/secourisme général (réanimation cardio-respiratoire) offert par M. Édouard Jetté. Un merci tout à fait spécial à Andréanne Champagne et la petite Éloïse (5 mois) qui ont bien voulu participer à la rencontre. Notre petite invitée s'est prêtée gentiment à la pratique de nos futurs gardiens et gardiennes avertis. La liste de nos nouveaux diplômés sera disponible au bureau municipal. *Félicitations à tous nos nouveaux gardiens avertis!*



PROGRAMME PEP

Nous sommes toujours heureux de présenter dans nos pages les méritants de notre école primaire qui se démarquent chaque mois en respectant d'une façon exemplaire les valeurs mises en lumière par le **Programme PEP** soutenu par le Club optimiste. Nous avons une belle jeunesse et nous l'encourageons à se dépasser et à persévérer.

MARS : coopération

Ève Bourgeois	maternelle
Bryan Laporte	maternelle
Léa Cornellier	1 ^{er} cycle
Hubert Dupuis	2 ^e cycle
Chloé Riendeau	3 ^e cycle

AVRIL : attitude positive

Jeanne Chartier	maternelle
Virginie Lasalle	maternelle
Brittany Turgeon	1 ^{er} cycle
Annabelle Lalonde	2 ^e cycle
Vincent St-Jean	3 ^e cycle



MAI : organisation

Kassandra Arcoite	maternelle
Xavier Riendeau	maternelle
Charlène Garceau	1 ^{er} cycle
Damien Briand-Cournoyer	2 ^e cycle
Maude Rousseau	3 ^e cycle

Félicitations à nos jeunes méritants!

FÊTE DE LA FAMILLE

C'est le samedi 4 juin que nous avons réalisé la Fête de la Famille. La journée a débuté par une randonnée familiale en vélo et s'est poursuivie par des activités de toutes sortes au parc Armand-Desrochers. Nous avons repris cette année la version de la Fête que nous offrons traditionnellement, c'est-à-dire avec animation et jeux gonflables, à la demande de plusieurs citoyens et citoyennes nostalgiques de cette formule gagnante. Cette journée a été une occasion pour faire de l'exercice en famille,

pique-niquer au parc, rencontrer des amis et voisins et permettre aux enfants de jouer dans des jeux gonflables amusants. Pendant ce temps, les plus âgés ont profité de ce bel après-midi pour jouer à la pétanque et danser. Cela a été aussi le moment de célébrer le début de la belle saison.

Merci de votre participation à cette belle journée!





Mme Françoise Cormier

FÊTE DES BÉNÉVOLES - 24^E ÉDITION

C'est le 15 mai 2011 que s'est tenue la 24^e Fête des bénévoles de la municipalité de Crabtree. Les invités ont été reçus dans le centre communautaire et culturel agréablement décoré pour l'occasion. Monsieur Gérard G. nous a offert une conférence sur le bénévolat des plus divertissante. Nos visiteurs de Lalinde étaient aussi parmi nous. Entre les différents services du repas, les personnes mises en nomination ont été présentées. Les voici :

- Madame Carmen Rivest-Gagnon
AFEAS
- Madame Précilla Lavallée
Maison des jeunes
- Monsieur Richard Dagenais
Club de l'âge d'or
- Monsieur Gaétan Riopel
OMH de Crabtree
- Madame Jeannine Généreux
Bouffe du bonheur
- Monsieur Gervais Desrochers
Fabrique Sacré-Coeur-de-Jésus
- Madame Denise Magnan
Club optimiste
- Monsieur Jean-Luc Fréchette
Chevalier de Colomb
- Monsieur Michel Houle
Chevalier de Colomb
- Monsieur André Lortie
Club de pétanque
- Madame Huguette Ducharme
Bibliothèque municipale

Trois événements étaient également en lice pour l'obtention de la mention Événement de l'année :

- Pétanque
Club de pétanque
- La guignolée
Société Saint-Vincent-de-Paul
- Cours de danse
Club de l'âge d'or

Monsieur Gaétan Riopel a reçu avec émotion le prix reconnaissance qui en fait notre grande bénévole de l'année et c'est la Société St-Vincent-de-Paul pour la Guignolée de Crabtree qui a obtenu la mention événement de l'année.



Toutes nos félicitations !

Nous désirons remercier Le Pot aux Roses, fleuriste à Crabtree, qui a gracieusement offert les fleurs qui ont été remises à nos récipiendaires.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Saviez-vous qu'en tant que membre du grand Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie, votre bibliothèque municipale vous offre les services suivants?

Documents

Dépôt d'une collection de livres dont une partie est échangée trois fois par année, et qu'à chaque échange, 15 % des livres sont des nouveautés.

La plupart des livres dont les médias parlent sont disponibles, ainsi que des livres à gros caractères et une collection de livres audio.

Vous avez accès à des millions de documents grâce au **prêt entre bibliothèques** et que vous pouvez en moyenne vous procurer ces livres dans un délai de moins d'une semaine.

Services en ligne

Vous pouvez consulter, réserver, renouveler ou annuler vos prêts **24 h/24 h, 7 jours par semaine grâce à votre NIP** (numéro d'identification personnel).

Plusieurs **ressources en ligne (journaux et magazines, encyclopédies, jeux, musique, mots croisés, etc.)** sont à votre disposition, et ce, tout à fait gratuitement **grâce à votre NIP** (numéro d'identification personnel).

Animation et promotion

Vous pouvez obtenir sans frais une trousse **Une naissance un livre** d'une valeur de 15 \$ lorsque vous abonnez votre bébé de moins de 12 mois.

Le programme **Sac-ado** permet aux étudiants de 1^{er} secondaire de se procurer **gratuitement** le sac promotionnel d'une valeur de 20 \$ lorsqu'ils s'abonnent à la bibliothèque.

La bibliothèque reçoit des outils pour l'animation des jeunes et des adultes.

Vous voulez en savoir davantage? Venez nous rencontrer!

Romans adultes à découvrir

A.N.G.E. 9, Cenotaphium / Anne Robillard
 Au bord de la rivière. 1, Baptiste / Michel David
 Mémoires d'un quartier. 8, Laura, la suite, 1966-1968 / Louise Tremblay-D'Essiambre
 L'appel de l'ange / Guillaume Musso
 L'esprit de la meute / François Lévesque
 L'étrange voyage de Monsieur Daldry / Marc Levy
 Le dôme, tome 2 / Stephen King
 Le secret du coffre bleu / Lise Dion
 Dans mes yeux à moi / Josérito Michaud
 Marionnettes du destin [4]/Marie-Bernadette Dupuy
 Le pays des grottes sacrées [6] / Jean M. Auel
 Trilogie de Valisar. 3, La colère / Fiona McIntosh

Albums et romans jeunesse à découvrir

Aujourd'hui, c'est oui! / Amy Krouse Rosenthal
 Je t'aimerai toujours quoi qu'il arrive / Debi Gliori
 La Formule 1 de Gabin / Collectif
 Blogue de Namasté. 8, Pour toujours / Maxime Roussy
 Guerres / Charlotte Gingras
 Journal de Stefan [1] / Lisa Jane Smith
 Visions. 6, La muse de la magicienne / Linda Joy Singleton
 Sorcière. 7, L'appel / Cate Tiernan
 Empys. 1, Les mondes oubliés / Corinne De Vailly
 Héritière de Ferrolia. 1, Le portail des ombres / Guy Bergeron
 Loups du Tsar. 1, La naissance et la force / Sylvie-Catherine De Vailly
 Journal d'un dégonflé. 4, Ça fait suer! / Jeff Kinney

Horaire d'été

Lundi 13h00 à 17h00

Lundi 18h00 à 20h30

Mardi 18h30 à 20h30

Samedi 10h00 à 12h00

450 754-4332 biblio114@reseaubibliocqlm.qc.ca



LA VITESSE CONNAÎTRE SES EFFETS ET SES RISQUES

Un accident mortel sur deux est dû à la vitesse. La vitesse provoque et aggrave les accidents. Elle les provoque dans la mesure où elle réduit les possibilités de manœuvrer à temps et donc d'éviter l'accident. Elle les aggrave puisque, bien entendu, plus on roule vite, plus le choc est violent, et les conséquences dramatiques.

Les limitations de vitesse

La vitesse des véhicules est limitée sur l'ensemble du réseau routier. Cette réglementation s'applique à tous les conducteurs et à tous les véhicules, sans exception.

Au Québec les limites de vitesse sont comme suit :

- Autoroute 100 km;
- Routes secondaires 90 km;
- À l'entrée des villes et villages de 70 à 80 km;
- Dans les villes 50 km;
- Dans les zones d'écoles 30 km.

Des règles essentielles de sécurité

Il est indispensable de **consulter fréquemment l'indicateur de vitesse**. Contrairement aux idées reçues, cet indicateur de vitesse est un outil de mesure parfaitement exact. En revanche, la perception de la vitesse en fonction du défilement du paysage et du bruit du moteur est faussée par la largeur de la route, l'accoutumance à l'allure, etc.

Pour rester maître de votre véhicule, **adaptez votre vitesse aux circonstances** : lieux traversés, conditions de circulation et climatiques, état de la chaussée, chargement du véhicule, état des pneus, etc. Les accidents causés par la vitesse ne sont pas seulement dus au non-respect des limites maximales autorisées mais également à une **vitesse inappropriée aux circonstances** ou à l'environnement immédiat, même si l'on est en-dessous des limites maximales.



Sachez respecter la distance de sécurité, correspondant à deux secondes au moins, qui doit vous séparer du véhicule qui précède.

Il est nécessaire en effet de vous laisser le temps de décider de la manœuvre à engager et de réagir en cas d'incident (déviation de trajectoire, freinage brusque, etc.).

Sur route, pour calculer cette distance, repérez un point de passage du véhicule qui vous précède (un arbre, un panneau, un poteau, etc.) et comptez un minimum de deux secondes avant de franchir ce même point.

Sur autoroute, laissez une distance égale à deux lignes blanches de la bande d'arrêt d'urgence avec le véhicule qui précède pour éviter toute collision. 1 trait = danger, 2 traits = sécurité.

Redoublez de vigilance la nuit : les feux de croisement n'éclairent qu'à 30 m. Dès 70 km/h, l'obstacle qui surgit dans cette zone éclairée est inévitable.

Dans les villes et les villages respecter les limites de vitesse pour le respect des citoyens et citoyennes. Les enfants qui se trouvent dans les parcs aux abords des écoles sont des êtres imprévisibles. Lorsqu'ils s'amuse, leurs réactions sont souvent inattendues et ils peuvent se retrouver sans aucun avertissement devant une auto. Si vous respectez la vitesse, vous avez des chances d'éviter une catastrophe et par le fait même détruire la vie d'une personne et d'une famille. La vôtre sera aussi très perturbée par l'erreur de jugement que vous aurez commise par votre négligence et le non-respect de la limite de vitesse.

Les effets de la vitesse sur le véhicule

Les infrastructures et la signalisation en place sont conçues pour offrir une conduite sans risque à condition de respecter les limites de vitesse autorisées. En les dépassant, on s'expose à un certain nombre de dangers.



La voiture devient moins maniable. Une vitesse excessive rend le changement de trajectoire et la maîtrise du véhicule plus difficiles, en diminuant notamment l'adhérence des roues.

Il suffit parfois de quelques kilomètres à l'heure de trop pour qu'un véhicule fasse une sortie de route **dans un virage**. Si la force centrifuge est plus forte que l'adhérence, la voiture quitte la route. Pour réduire la force centrifuge, il suffit de réduire sa vitesse.

La consommation de carburant augmente avec la vitesse. Les moteurs et autres éléments mécaniques sont généralement conçus pour être économes et peu polluants, mais seulement aux vitesses réglementaires.

Les effets sur le conducteur

Les limitations de vitesse ont été fixées à partir d'observations scientifiques des limites de l'individu (perception visuelle, temps de réaction, résistance aux chocs) et de lois physiques (distance d'arrêt, vitesse et énergie du choc). Au-delà de ces limites, la sécurité des usagers de la route est mise en danger.

Plus la vitesse augmente, plus le champ visuel est réduit. À grande vitesse, il se limite à une vision centrale de la route. À l'allure d'un piéton, nous disposons d'un champ de vision de 180°. Celui d'un automobiliste diminue jusqu'à 100° à 40 km/h, voire à 30° à 130 km/h. De plus, le cerveau est davantage sollicité par des images qui défilent rapidement et éprouve de grandes difficultés à les enregistrer et à les analyser. On distingue moins bien les objets et les détails.

On se concentre sur une vision « en tunnel » et on néglige des informations capitales comme la présence d'autres usagers ou l'implantation de signalisation.

La distance d'arrêt augmente avec la vitesse. Elle correspond à la distance parcourue pendant le temps de réaction du conducteur plus la distance de

freinage du véhicule. Face à un événement imprévu, le conducteur réagit toujours avec un léger temps de décalage. Ce **temps de réaction** varie de 1 à 2 secondes et dépend de l'attention du conducteur, de son expérience de la conduite, de son état physique et des conditions de circulation. Avec la vitesse, la distance parcourue pendant ce délai incompressible s'accroît, quel que soit le conducteur.

La distance de freinage du véhicule dépend, bien entendu, de l'état de la chaussée : sur sol humide, elle est quasiment multipliée par deux. Mais c'est la vitesse qui a le plus d'influence sur la distance de freinage. Quand la vitesse double, la distance de freinage est multipliée par quatre : on dit que la distance de freinage varie avec le carré de la vitesse.

Rouler vite fatigue ! Ce ne sont pas les vitesses modérées qui provoquent l'endormissement « par ennui », mais la conduite rapide. Obligeant le conducteur à traiter un grand nombre d'informations en un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision, la vitesse induit un stress important qui entraîne fatigue et perte de vigilance, les deux facteurs principaux de l'accident.

En cas d'accident, le choc est plus violent et les conséquences plus graves. Jusqu'à 30 km/h, la probabilité d'être tué lors d'un choc frontal est quasi nulle, mais elle augmente rapidement avec la vitesse. Ainsi, la probabilité qu'un conducteur ceinturé soit tué lors d'un choc frontal à 70 km/h est de 50 %. Pour tout passager du véhicule, même ceinturé, à la suite d'un choc au-dessus de 80 km/h, la mort est quasi inévitable.

UN RAPPEL SUR LE RÉGLEMENT CONCERNANT LA NUISANCE DES CHIENS

Section 4 – Nuisance

4.30 Les faits, circonstances, gestes et actes ci-après énoncés constituent des nuisances ou infractions et sont, à ce titre, prohibés :





- le fait, pour un chien, d'aboyer ou de hurler de façon à troubler la paix, la tranquillité et d'être un ennui pour une ou plusieurs personnes;
 - le fait, pour un chien, de déranger les ordures ménagères;
 - le fait, pour un chien, de se trouver dans les places publiques avec un gardien incapable de le maîtriser en tout temps;
 - le fait, pour un chien, de se trouver sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain;
 - le fait, pour un chien, de causer des dommages à une pelouse, terrasse, jardin, fleurs ou jardin de fleurs, arbuste ou autres plantes;
 - le fait, pour un chien, de mordre ou tenter de mordre un animal dont le gardien se conforme en tout point au présent règlement;
 - le fait, pour un chien, de mordre ou de tenter de mordre une personne qui se comporte pacifiquement et selon la loi;
 - le fait, pour un chien, de se trouver à l'extérieur du terrain sur lequel se situe le bâtiment ou la partie du bâtiment occupée par son gardien ou propriétaire, ou d'errer dans les rues et places publiques sans être accompagné et tenu en laisse de plus de 1,85 mètres de longueur par une personne capable de maîtriser ou de contrôler l'animal;
 - **le fait, pour un gardien, de ne pas immédiatement enlever les matières fécales produites par un chien et de ne pas en disposer de manière hygiénique. À cette fin, le gardien accompagné du chien doit, quand il est hors des limites de sa propriété ou de son logement, avoir en sa possession le matériel nécessaire à enlever les excréments dudit chien et à en disposer de façon hygiénique. Cette disposition ne s'applique pas aux chiens guides;**
- le fait de négliger de nettoyer de façon régulière les excréments sur sa propriété et de ne pas maintenir les lieux dans un état de salubrité adéquate;
 - le fait, pour un propriétaire, de laisser un chien seul sans la présence d'un gardien ou des soins appropriés pour une période de plus de 24 heures;
 - le fait de laisser errer un chien sur la place publique;
 - le refus d'un gardien de laisser l'autorité compétente inspecter tout lieu et immeuble afin de vérifier l'observation du présent règlement;
 - le fait de laisser un chien détaché sur un terrain non clôturé;
 - le fait de laisser une chienne en rut insuffisamment enfermée ou isolée;
 - le fait pour tout gardien de chien de ne pas lui fournir l'abri, la nourriture, l'eau et les soins convenables et de ne pas lui éviter tous sévices ou actes de cruauté;
 - le fait de ne pas respecter toutes et chacune des dispositions du présent règlement.

LA SÉCURITÉ INCENDIE A SA PLACE MÊME DURANT LA SAISON ESTIVALE

Afin d'assurer un minimum de sécurité aux membres de votre famille lors de vos séjours en camping, assurez-vous, lors de la préparation de votre véhicule récréatif en début de saison, que les éléments de sécurité suivants soient présents et fonctionnels.



Avertisseur de fumée :

- S'assurer de sa présence dans le véhicule récréatif.
- Changer la pile.
- Tester l'avertisseur de fumée avec de la fumée provenant d'une chandelle ou d'une allumette.



COMMISSION DE
L'AGRICULTURE,
DES TRAVAUX PUBLICS
ET DU TRANSPORT

M. André Picard

Si les fausses alarmes sont fréquentes dans votre véhicule récréatif lors de la préparation des repas, nous vous recommandons l'installation d'un avertisseur de fumée de type photoélectrique. Cette technologie, qui sert à la détection de la fumée, est moins sujette de créer de fausses alarmes à cause de fines particules provenant de la cuisson d'aliments ou de la vapeur d'eau.

Détecteur de monoxyde de carbone :

- S'assurer de sa présence dans le véhicule récréatif.
- Changer la pile s'il est alimenté avec cette source d'énergie. Certains détecteurs peuvent être alimentés sur le circuit électrique.
- Tester le détecteur en appuyant sur le bouton test.

La combustion incomplète du gaz propane peut dégager du monoxyde de carbone. Ce gaz est mortel et nos sens ne peuvent le percevoir. C'est pourquoi ce type de détecteur est incontournable pour votre sécurité dans un véhicule récréatif.

Extincteur portatif :

- S'assurer de sa présence dans le véhicule récréatif.
- Inspecter l'extincteur afin d'être sûr qu'il sera fonctionnel en cas de besoin.
- Informer les personnes aptes à se servir de l'extincteur de son emplacement et de la procédure d'utilisation.

Propriétaires de chalet :

Vous êtes amateurs de nature, mais vous logez dans un chalet plutôt que dans un camping. Les mêmes points de sécurité peuvent s'appliquer à votre résidence secondaire.

Jean Marc Arpin
Capitaine Division prévention



TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES **EN 2011**

Cette année encore d'importants travaux d'infrastructure seront entrepris dans certaines rues de la municipalité. Ces travaux sont devenus nécessaires dû au vieillissement des services d'aqueduc et d'égouts.

Ces travaux vont se faire sur la 12^e Rue (au coin de la 4^e Avenue jusqu'au coin de la 2^e Avenue) et sur la 2^e Avenue (de la 12^e Rue jusqu'au coin de la 9^e Rue).

Pour une part, ces travaux seront réalisés avec le programme d'infrastructure du gouvernement suite à la remise de la taxe d'accise sur l'essence et la balance des coûts sera défrayée par la municipalité.

Suite aux travaux de l'an passé sur la 9^e Rue et la 4^e Avenue, la couche d'asphalte finale sera appliquée.

Plusieurs autres travaux vont être entrepris dans nos rues et chemins municipaux cette saison. Soyez prudents. Surveillez la signalisation relative à tous ces travaux. Patience et vigilance seront de mise pour la sécurité de tous. Bon été!



Vieillir dans sa communauté

LA FORMATION DES PERSONNES CLÉS

Une personne vieillissante qui désire demeurer le plus longtemps possible dans son domicile doit s'assurer de pouvoir compter sur de l'aide ou des services au niveau du logement, de l'information, de l'alimentation, du transport, de la sécurité et des services de santé.

C'est donc dans l'optique de diffuser l'information concernant ces services qu'en mars dernier, les personnes clés de notre municipalité ont reçu une mise à jour de leur formation. Les personnes clés ciblées sont des individus impliqués activement dans notre municipalité et qui entretiennent des liens fréquents avec les aînés. Si vous avez des questions au sujet des services offerts aux personnes âgées, n'hésitez pas à consulter ces personnes.

- Madame Monique Dagenais (adjointe à la bibliothèque municipale) (450) 754-4332
- Monsieur Richard Dagenais (président de l'Âge d'or) (450) 754-4637
- Madame Jeanne Beaudoin (secrétaire de la Fabrique) (450) 754-2274
- Madame Gisèle Guilbault Cammaert (membre de l'Âge d'or) (450) 754-4496
- Madame Pierrette Guilbault (Les Amis des aînés) (450) 754-2348
- Madame Marjolaine P. Joly (secrétaire de la municipalité) (450) 754-3434 poste 221

Chacune des personnes clés s'est vu remettre un outil de consultation complet afin qu'elle puisse facilement informer et diriger les personnes âgées vers les ressources les plus pertinentes. Si vous avez choisi de vieillir en demeurant chez vous, c'est possible! Informez-vous des services qui pourraient vous permettre une belle qualité de vie.



Debout : Marjolaine P. Joly,
Monique David-Dagenais.
Assises : Pierrette Guilbault,
Gisèle Guilbault-Cammaert.
Absents : Jeanne Beaudoin,
Richard Dagenais

*Les membres du comité
vous souhaitent un bel
été !*

Isabelle Villeneuve, coordonnatrice du *Projet Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale*, au (450) 759-2237 poste 28.

BOTTIN SERVICES AUX AÎNÉS



Le Comité « Vieillir dans sa communauté rurale » travaille à offrir à notre population vieillissante des outils pour améliorer leur qualité de vie. Dans cet ordre d'idée, le groupe a créé un bottin contenant des informations utiles à propos des services offerts aux aînés de notre municipalité. Cet outil de référence se veut un document facile à consulter autant pour les personnes concernées que les membres de leurs familles, soucieux du bien-être des leurs. Sous peu, vous recevrez ce petit dépliant par la poste. Je vous conseille d'être attentif à la réception de ce dépliant et vous recommande de le conserver pour un usage futur.

DES NOUVELLES DE LA RÉSIDENCE COMMUNAUTAIRE

Le 8 avril dernier, le dossier complet pour l'obtention de notre réservation de 30 unités a été déposé aux bureaux de la S.H.Q.

Il va sans dire que tous les membres du comité sont fiers et très optimistes concernant la réponse attendue. Pour ne pas retarder le développement du projet, les travaux de préparation se continuent toujours. N'oubliez pas que si vous n'êtes pas déjà inscrit sur notre liste de candidatures, vous pouvez toujours le faire en vous adressant au bureau municipal.

Fête Nationale du Québec 2011



ENTREZ DANS LA LÉGENDE
FETENATIONALE.QC.CA



PROGRAMMATION Jeudi 23 juin 2011 au parc du terrain de soccer

Souper familial et ouverture du kiosque
Club optimiste de Crabtree 17 h 00

Jeux gonflables, musique d'ambiance, bricolage,
animation ambulante, micro magie et maquillage 17 h 00

Spectacle de musique populaire HARRY+TONIO 19 h 00

Mot de bienvenue 20 h 00

- Lecture d'un conte réalisé par les enfants du CPE La Cabotine de Crabtree
- Remise des prix du concours de dessin École primaire Sacré-Cœur-de-Jésus
- Discours patriotique et hommage au drapeau

Spectacle de musique traditionnelle de BARDEFOU 20 h 45

Feu d'artifice 22 h 15

Feu de joie 22 h 30

Musique d'ambiance et fin de la soirée 23 h 00

À NOTER

Il y aura vente de bière sur le site des activités. Les revenus iront en partie au Club optimiste de Crabtree. Nous apprécierions beaucoup que vous évitiez d'apporter votre bière sur place. En achetant vos consommations au kiosque, vous pourrez ainsi contribuer directement à l'organisme bénévole. Merci de collaborer et de nous encourager...

Information 450 754-3434 poste 228

